

Le Canada tient sincèrement à voir les parties en conflit au Moyen-Orient en arriver à un règlement pacifique, et c'est pourquoi il a participé et continué de participer au maintien de la paix dans cette région. A long terme, cette participation n'aura été pleinement justifiée que si elle permet de gagner du temps et d'établir la stabilité régionale nécessaire à la négociation d'un règlement par les principaux protagonistes. Il y a un an ou deux, on pouvait voir une relation entre les opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient et l'avancement du processus de négociation mis en oeuvre grâce aux efforts de médiation des Etats-Unis. Depuis lors malheureusement, ce lien s'est atrophié. Maintenant qu'il est possible d'espérer un règlement au Liban, et donc, dans toute la région, le temps est venu de relancer les négociations pour un règlement final.

De l'avis du gouvernement canadien, il est extrêmement pressant de prendre un nouveau départ. Il existe déjà un consensus sur le cadre de ces négociations. Tout d'abord, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité ont rallié l'appui général. Deuxièmement, toutes les parties ont convenu que les Palestiniens devraient pouvoir se faire entendre et participer à toute discussion touchant leur avenir. Quels obstacles reste-t-il à surmonter? Nous savons qu'il s'agit essentiellement de problèmes qui se présentent sous l'apparence de questions de procédures.

Il serait bien sûr naïf de vouloir nier que ces problèmes de procédure masquent des aspirations et des inquiétudes profondes. Ce fait confirme plus simplement encore la nécessité pour les principales parties en cause de s'efforcer d'éliminer les difficultés de procédure afin de permettre la reprise des négociations. Nous savons tous en quoi consistent, à l'heure actuelle, les obstacles majeurs: il s'agit d'une part de la difficulté d'assurer une réelle participation du peuple palestinien aux discussions et négociations qui seront capitales pour leur avenir et d'autre part, de la nécessité d'une acceptation sans équivoque par toutes les parties de l'existence d'Israël en tant qu'état libre et indépendant au Moyen-Orient.

Les solutions à ces difficultés sont à notre portée. Toutes les parties concernées devront faire preuve d'imagination, de souplesse, et de détermination. On aura en outre besoin de sagesse pour éviter de compromettre, en insistant sur des questions de procédure qui auraient tendance à déterminer d'avance les conclusions, l'amorce de négociations positives.

Les pourparlers ne peuvent porter fruit que si on s'assoit à la table de négociations, et que si chacun signifie clairement son intention de faire les concessions nécessaires.